FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ



Date d'émission : 04-déc.-2023 Date de révision 04-déc.-2023 Numéro de révision 1

1. IDENTIFICATION

Nom du produit P&G Professional Dawn Heavy Duty Power Wash

Identificateur de produit 20263931_PROF_NG

Type de produit Produit fini - Professionnel

Utilisation recommandée Entretien de la Vaisselle.

Synonymes 20252614-001 - C-20252614-001

Fabricant Procter & Gamble Professional

1 P&G Plaza

Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5

1-800-332-7787

Courriel pgsds.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)

CHEMTREC - 1-800-424-9300

(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887

Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Catégorie de danger

Lésions oculairesCatégorie 2BMot indicateurAttention

Mentions de danger Provoque une irritation des yeux

Pictogrammes de danger Aucun

Conseils de prudence Se laver les mains soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Réponse EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage Aucun

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
1-(2-Butoxy-1-methylethoxy)	1-(2-Butoxy-1-methylet	No	29911-28-2	1 - 5
Propan-2-ol	hoxy) Propan-2-ol			
Amine oxides,	Amine oxides,	No	70592-80-2	1 - 5
C10-16-alkyldimethyl	C10-16-alkyldimethyl			
D-Glucopyranose, Oligomeric,	D-Glucopyranose,	No	110615-47-9	1 - 5
C10-16-Alkyl Glucosides	Oligomeric,			
<u> </u>	C10-16-Alkyl Glucosides			
Poly(oxy-1,2-ethanediyl),	Poly(oxy-1,2-ethanediyl	No	31726-34-8	1 - 5
.alphahexylomegahydroxy-),			
(n=5)	.alphahexylomegah			
	ydroxy- (n=5)			
Sodium Xylenesulfonate	Sodium Xylenesulfonate	No	1300-72-7	0.5 - 1.5

Renseignements complémentaires Les concentrations réelles de substance se situent dans les plages indiquées. Les valeurs maximales ne représentent pas nécessairement les valeurs présentes dans la formule.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation Contact avec les yeux

persiste.

Contact avec la peau Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut causer une irritation des yeux

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traiter en fonction des symptômes. Notes au médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Danger particulier Aucun connu.

Équipement de protection particulierComme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de

pour les pompiers pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la

peau ou les vêtements.

Conseils pour les services d'intervention d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible

(par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour

élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en

vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Gants de protection

Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages: Protection de la peau et du corps

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT): Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

vase clos.

respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide

transparent incolore Aspect

Odeur parfumé

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarques

рΗ 11.2

Point de fusion / point de

congélation

98 °C / 208 °F

Point initial d'ébullition et plage

d'ébullition Point d'éclair No Flash à ébullition (NFAE)

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible Inflammabilité

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

ou d'explosivité Pression de vapeur

Aucun renseignement disponible Densité de vapeur relative Aucun renseignement disponible Densité relative Aucun renseignement disponible Solubilité dans l'eau Aucun renseignement disponible Coefficient de partage Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Température de décomposition

Viscosité

Aucun renseignement disponible Teneur en COV .?%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun dans des conditions normales de traitement.

Matières incompatibles Aucun en particulier.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Aucun effet connu. Aucun effet connu. Contact avec la peau Aucun effet connu. Ingestion Contact avec les yeux Irritant pour les yeux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Aucun effet connu. Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun effet connu. Lésions oculaires graves/irritation Irritant pour les yeux.

oculaire

Sensibilisation de la peau Aucun effet connu. Sensibilisation des voies Aucun effet connu.

respiratoires

Mutagénicité sur les cellules Aucun effet connu.

germinales

Toxicité pour la reproduction Aucun effet connu. Toxicité pour le développement Aucun effet connu. STOT - exposition unique Aucun effet connu. STOT - exposition répétée Aucun effet connu. Danger par aspiration Aucun effet connu. Cancérogénicité Aucun effet connu.

Renseignements sur les composants

Nom chimique No. CAS DL50 par voie orale DL50 par voie cutanée CL50 par inhalation

1-(2-Butoxy-1-methylethoxy)	29911-28-2	3700 mg/kg (RAT)	5001 mg/kg (RAT)	= 42.1 ppm (Rat) 4 h
Propan-2-ol				
Amine oxides, C10-16-alkyldimethyl	70592-80-2	1064 mg/kg (RAT)	5001 mg/kg (RAT)	-
D-Glucopyranose, Oligomeric,	110615-47-9	5001 mg/kg (RAT)	5001 mg/kg (RABBIT)	-
C10-16-Alkyl Glucosides				
Sodium Xylenesulfonate	1300-72-7	= 1000 mg/kg (Rat)	5001 mg/kg (RABBIT)	21 mg/L (RAT)
		,	, , , ,	_ , ,

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible. Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible. **Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Disposal methods

Déchets de résidus/produits

inutilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Codes Californie déchets dangereux 331

(non-ménage de réglage)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

Non réglementé **IMDG**

IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

Réglementations des Etats

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par des règlements d'État sur le droit à l'information.

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS

NFPA

Date d'émission :04-déc.-2023Date de révision04-déc.-2023

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique